

**16 Décembre 2020**

**4<sup>e</sup> Réunion GT Villes et covid : Politiques et actions en santé mentale**

**11h00-13h en visio**

**Compte-rendu de la réunion**

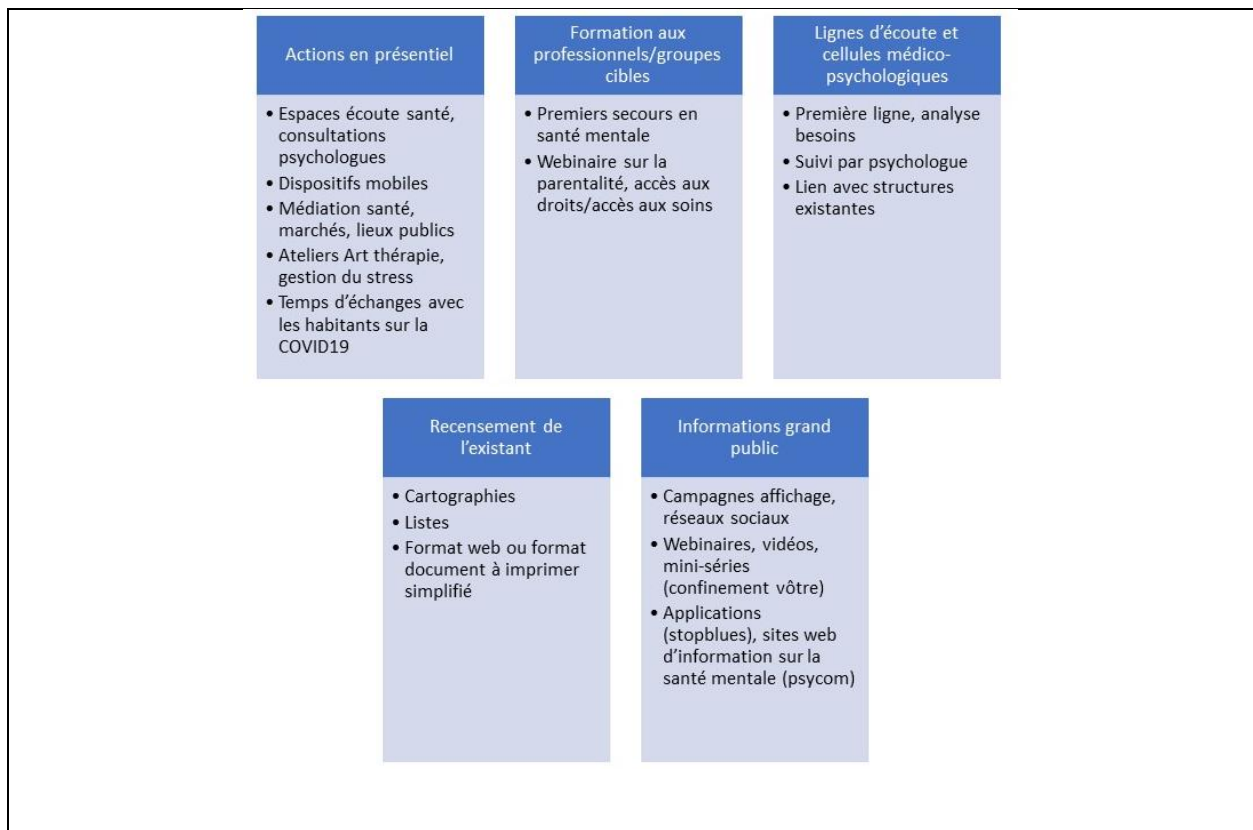
**Présents :** **Bordeaux** (Noémie Bossard, Marion Clair, Alice Laborde), **Calais** (Axelle Hamon), **Cannes** (Jacques Gauthier), **Cherbourg** (Lydie Le Poittevin), **Angers** (Léa Potin), **Lorient** (Sabrine Evano), **Lormont** (Aurelie Vaxivière), **Lyon** (Marie Denisot), **La Roche Sur Yon** (Romane Morvan), **Nantes** (Patricia Saraux, Corinne Lambert), **Poitiers** (Véronique Bounaud), **La Rochelle** (Françoise Veteau), **Toulouse** (Pascale Fine Lestarquit), **Rennes** (Nicolas Henry), **Evry Courcouronnes** (Raphaëlle Moras)  
**Villeurbanne** (Agathe Fort), **Le Lamentin** (Marie-Madeleine Egouy), **Saint Amand les Eaux** (Véronique Legrand)

**Pour le Réseau villes-santé :** Maude Luherne, Nina Lemaire

**Rappel des travaux existants du RfVS sur la santé mentale en contexte covid**

**Secrétariat du RfVS :** Dans la série de GT « villes et covid » du printemps 2020, un GT portait sur la santé mentale. Le groupe a produit un « point villes-santé » qui recense de nombreuses actions.

- Point Villes-Santé « Les conditions pour agir en prévention et promotion de la santé mentale face à la crise du coronavirus » (aout 2020) : <http://www.villes-sante.com/publications/brochures-le-point-villes-sante/>
- Ressources du GT covid santé mentale (mai-juillet 2020) (espace réservé du site) : <http://www.villes-sante.com/espace-reserve-ancien/sante-mentale-des-enfants-et-adolescents/>
- Les Villes-à-villes liés au covid (espace réservé du site) : <http://www.villes-sante.com/espace-reserve/coronavirus/>



Autre ressource : recensement des plateformes de ressources (supports d'animation, vidéo...) santé mentale et covid : <https://www.psycom.org/comprendre/la-sante-mentale/sante-mentale-et-covid/>

**Permanences de psychologues**

**Marie-Christine Staniec (Lille) Présentation des permanences de psychologues (mairies de quartier, centres sociaux) et des groupes de parole**

**Contexte** : CLSM en place depuis 10 ans, mis en place face au constat de fragilités dans le système de santé mentale. Le CLSM a permis de construire l'interconnaissance et les partenariats, qui facilitent la mise en place d'actions.

**Espaces écoute santé** : permanences d'un psychologue dans les mairies de quartier (3 mairies, 7 quartiers).

- **Public cible** : *les personnes qui ne vont pas naturellement vers les professionnels de santé mentale*  
 -> la permanence a lieu dans un lieu où elles ont l'habitude d'aller (accueil administratif, accueil aides etc.). La personne peut « aller voir » ce qu'est cette possibilité de RDV, qui est plus « facile » que d'aller au CMP. Tous les publics, y compris les personnes âgées (le CLIC a connaissance du dispositif et oriente les personnes vers la mairie de quartier). Les travailleurs sociaux orientent aussi vers ces permanences, de même que la Mairie centrale.

- **organisation** : la permanence a lieu une demi-journée par semaine mais les personnes viennent toujours sur RDV, afin de ne pas « perdre » de temps. **La personne est accueillie 1 à 3 fois par la psychologue puis est éventuellement redirigée vers le droit commun** (structure de santé mentale...), par exemple le CMP avec lequel un rdv rapide peut être programmé. C'est **une première ligne**.

A partir de cette démarche, la personne accepte d'entrer dans une démarche de soins plus globale – accepter les difficultés.

- **financement** : apporté par la ville. La permanence psy est gratuite pour les personnes. C'est un suivi à court terme permettant un effet levier dans le cadre d'un accompagnement social global.

**Permanences dans les centres sociaux** : permanence pour contacter un autre public : publics précaires

**Groupes de parole** : travail avec l'Institut Pasteur de Lille dont les professionnels interviennent dans des groupes de paroles pour répondre aux habitants.

**Jacques Gauthier (Cannes)**. A Cannes, constat d'une forte augmentation du nombre d'ado qui arrivent aux urgences (5 à 10 par semaine). Difficulté de prise en charge : délai d'attente pour RDV en santé mentale. Il n'y a pas de psychologue directement payé par la Ville. A Lille, comment s'est fait le lien avec les psychologues, comment sont-ils financés ?

**Marie-Christine Staniec (Lille)** : La ville les rémunère. Pour faire face aux délais de prise en charge, il y a des protocoles d'urgence mis en place par les uns et les autres (facilité par l'interconnaissance : grâce au CLSM qui a 10 ans, le réseau est très structuré). Le réseau associatif lillois est ancien et bien constitué, ce qui permet par ailleurs une bonne connaissance des publics fragiles – par ex. camps de roms, SDF.

**Françoise Veteau (La Rochelle)** : La Rochelle a aussi un lieu d'écoute anonyme et gratuit (2-3 professionnels sur un quartier). A Lille, comment la Ville a pu coopter des psychologues sans « levée de bouclier » des autres ?

**Marie-Christine Staniec (Lille)** : Il n'y a pas eu de levée de boucliers car :

- les psychologues sont employés par un centre de santé associatif ;
- les personnes ne sont pas suivies dans la durée, ce n'est pas une prise en charge

### Formation premiers secours en santé mentale (PSSM)

**Noémie Bossard (Bordeaux) : Présentation de la formation premiers secours en santé mentale (PSSM)**

Face aux effets du premier confinement, Bordeaux a lancé un projet de formation PSSM.

L'UNAFAM forme des formateurs qui animent ensuite des sessions de formation de 2 jours, en général « en intra ». Bordeaux a choisi d'organiser des sessions de formation ouvertes à différents professionnels de première ligne : professionnels de la ville mais aussi acteurs associatifs, travailleurs sociaux du département etc.

Il y aura 5 sessions de formations (70 participants en tout). Profil des personnes inscrites : référents famille, CESF, médiateurs sociaux, éducateurs sportifs, chargés d'accompagnement insertion sociale, gardiens et bailleurs sociaux, bibliothécaires, médiateurs culturels. Les sessions de formation seront donc l'occasion pour ces personnes de se rencontrer. Les enseignants étaient intéressés mais n'ont

pas pu dégager du temps. La première session sera lancée en janvier 2021. Le formateur est l'INFIPP (accrédité par l'UNAFAM). Il est basé à Villeurbanne et se déplace dans d'autres régions.

Coût et financement : 3000 euros la session (8-15 participants). A Bordeaux, ce projet est financé grâce à des fonds obtenus dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS (initialement obtenus pour des actions sur les écrans qui n'avaient pas pu avoir lieu au regard de la situation sanitaire ; l'ARS a accepté de réorienter le budget). La Ville cofinance.

**Marie Denisot (CLSM à Lyon)** A suivi une formation PSSM animée par l'IRJB (institut de formation porté par un hôpital psychiatrique de Lyon qui développe le PSSM sur Lyon) -> la formation est adaptée en fonction des groupes et professionnels à qui on s'adresse. La formation en l'état est très bien adaptée pour les personnes « novices » en santé mentale (accueils centres sociaux, mairies, police municipale etc.

***Pour les personnes déjà plus spécialisées, tels que les travailleurs sociaux, il faut adapter la formation*** pour aller plus loin, être plus pointu, plus centré sur des situations que les professionnels ont pu rencontrer.

***Il faut aussi pouvoir donner une suite à ces sessions de formation PSSM*** : par exemple deux mois après réunir à nouveau le groupe de personnes formées et voir avec eux s'ils ont pu mettre en pratique la formation sur des situations, s'ils ont des besoins complémentaires, si les personnes arrivent à être référentes dans leurs structures sur ces questions etc ... il y a toujours un risque que les formations restent un peu lettre morte s'il n'y a pas de mobilisation des acteurs à la suite de la formation pour poursuivre les réflexions et éventuellement des actions.

**Nicolas Henry (promotion santé, CLSM, Rennes)**

- La formation vise-t-elle aussi du public non professionnel ?
- 

**Noémie Bossard (Bordeaux)** : elle ne vise pas le grand public, mais il pourrait être intéressant de viser le Conseil citoyen.

**Françoise Veteau (La Rochelle)**

Depuis 10 ans, le CLSM porte une sensibilisation qui vise le CCAS, habitat social, gardiens, professionnels libéraux, paramédical et médical mais aussi les non-professionnels (SOS amitié, Association pour personnes âgées etc.),. La sensibilisation :

- vise à développer les connaissances basiques sur la souffrance psychique et les dispositifs qui existent (quelle orientation dans la cité ?)
- favorise l'interconnaissance, les informations circulent, adresses communiquées, les professionnels se connaissent mieux
- favorise les échanges de pratiques, d'expériences, optimise l'orientation des personnes en souffrance/en crise
- est gratuite pour les participants
- a lieu soit dans des locaux mis à disposition par la Ville, soit au centre hospitalier psy (démystifier le lieu)

L'action est montée avec la coordinatrice prévention suicide qui dépend du centre hospitalier. La Ville gère la logistique. Les intervenants interviennent gratuitement, l'UNAFAM et le GEM viennent se présenter.

La sensibilisation est un succès et est « prise d'assaut » dès qu'elle est proposée.

**Pascale Fine-Lestarquit (Toulouse)** : Formation sur les troubles psychiques dans le cadre du CLSM :

- animée par cadre de santé du CH psy de Toulouse
- a lieu dans les locaux du CH psy pour casser les idées reçues
- financée par l'ARS
- la ville est en soutien logistique

**Françoise Veteau (La Rochelle)** : moyens mis en place pour recrutement de 2 psychologues (pour santé mentale lié au covid) pour intervenir dans les établissements médico-sociaux et les EHPA.

CPAM Charente Maritime prend en charge financièrement les remboursements de consultations de psychologues, mais le dossier est lourd, il doit être rempli avant la consultation. Une négociation est en cours pour fluidifier le processus.

### Actions sur les étudiants, les enfants, les ado

**Nicolas Henry (promotion santé, CLSM, Rennes)** : La Ville de Rennes réfléchit à la manière de former les étudiants – quelles expériences dans ce domaine ?

- Refonte de la formation sur la prévention de la crise suicidaire, qui est maintenant sur trois niveaux de formation (formation sentinelle, jusqu'à la prise en charge en cas de crise). Les ARS sont prêtes à suivre

- à Rennes, retour des pédopsychiatres sur la santé mentale des enfants & adolescents :

- Adolescents (>11 ans) : par rapport à la même en 2019 : x3 entrées aux urgences pour crises suicidaires, avec une part importante de « vraies » tentatives.
- Toutes les portes d'entrées pédo-psy font les mêmes constats : dans les unités d'hospitalisation de courte durée, 2 fois plus de personnes
- Université : x3 consultations problèmes psy, notamment pour décompensation
- Aux urgences, augmentation des cas d'anorexie, de déshydratation, (+ cas qui sont plus aigus)
- Causes repérées : stress lié au contexte, huis clos familial, perturbation des rythmes biologiques, écrans etc.

- refonte de la Maison des adolescents

Sur les CPS, qui renforcent les capacités des enfants à faire face aux événements de la vie :

- Travail avec les crèches sur le développement des compétences psycho-sociales dès le plus jeune âge
- Travail avec les groupes scolaires sur le développement des compétences psycho-sociales (financement ARS)

**Noémie Bossard (Bordeaux)** : Certains étudiants sont « référents santé », formés par l'espace santé de l'université.

**Marie-Christine Staniec (Lille)** : concernant les étudiants :

- La nouvelle élue en charge des étudiants a pris contact avec le CROUS et l'Université
- Depuis plusieurs années, il y a un partenariat avec la mutuelle des étudiants sur les addictions.
- 

**Pascale Fine-Lestarquit (Toulouse)** : Sur les étudiants : des groupes d'étudiants travaillent sur la santé mentale à Toulouse dans le cadre de leur service sanitaire.

**Axelle Hamon (Calais)** : référence d'une association spécialisée dans les interventions et prises en charge psy des étudiants : <http://www.apsytude.com/fr/> (asso basée à Lyon, mais intervient partout). Elle est financée majoritairement par les CROUS.

**Véronique Bounaud (Poitiers)** : La ville de Poitiers est dans la même démarche qu'à Rennes : une réunion est prévue (22/01) avec les partenaires enfants / ado pour partager les constats et réfléchir à des actions. Parallèlement une maison des adolescents s'organise, avec laquelle la ville va chercher des liens.

#### Actions visant les chefs d'entreprise

**Françoise Veteau (La Rochelle)** : Dernier dispositif renforcé et soutenu par la mairie : consultations et soutien aux chefs d'entreprise en grande difficulté/dépôt de bilan : Le tribunal oriente vers la coordinatrice prévention suicide qui propose alors 5 ou 6 séances d'accompagnement psychique pour éviter crise suicidaire.

**Pascale Fine Lestarquit (Toulouse)** : Mise à disposition d'un numéro vert pour les dirigeants (burnout) ; accompagnement des dirigeants d'entreprise en situation d'épuisement et prévention sur aspects psycho, socio organisationnel.

#### Actions transversales

**Marie-Madelaine Egouy (coordinatrice santé mentale, Le Lamentin en Martinique)**. Poste de coordinatrice santé mentale (créé en janvier 2020), le premier de l'île. Est en train de finaliser le projet local de santé mentale -> travail de prévention primaire dès la prime enfance

**Véronique Bounaud (Poitiers)** : **quelles actions / rôle en prévention primaire en santé mentale ?** Mettre en place communication positive, se projeter dans un futur plus agréable ? Ne pas accroître le climat anxigène. Lyon y travaille avec une campagne de communication.

**Nicolas Henry (Rennes) :** Les élus ont validé la priorité de la santé mentale : la semaine d'information sur la santé mentale (octobre) avait été maintenue et a touché un public beaucoup plus varié et plus nombreux en 2020.

#### **Demandes à porter au niveau national**

**Marie Denisot (CLSM Lyon) :**

- des points écoute dans des lieux non stigmatisants, non étiquetés soins (centres sociaux dans les QPV à Lyon) qui permettent de prendre en charge une souffrance psycho-sociale (liée aux conditions de précarité sociale, familiales)
- le remboursement d'un forfait de séances de psychologue en libéral au moins pour les personnes qui perçoivent des minima sociaux
- des actions de sensibilisation en collectif dans les structures de proximité et à destination des habitants (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) pour favoriser l'expression du vécu
- et bien sur un renforcement des moyens de la psychiatrie publique.

#### **Prochains groupes de travail**

1. **Accompagnement des publics précaires et vulnérables**

Le 12/01/2021 11h-12h30

2. **Accès aux soins : continuité, accès aux vaccins (y compris vaccin COVID)**

*Date supplémentaire* le 26/01/2021 de 11h à 12h30

3. **Communication en temps de crise et gestion du risque de 'fatigue pandémique'**

Le 9/02/2021 de 11h à 12h30

4. **Gouvernance locale/nationale et stratégie de coordination et d'actions en santé publique**

*Date supplémentaire* le 23/02/2021 de 11h à 12h30